

LES FRUITS

La Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) est un organisme autonome créé par le gouvernement du Canada pour financer l'infrastructure de recherche. Son mandat est d'accroître la capacité des universités, des collèges, des hôpitaux et des établissements de recherche canadiens à but non lucratif de poursuivre des activités de recherche et de développement technologique d'envergure internationale qui produisent des retombées pour les Canadiens.

DE L'INNOVATION



Fondation canadienne pour l'innovation
Canada Foundation for Innovation

RAPPORT ANNUEL 2004 – 2005

THE WINDSOR STAR

Scientists find lily plant compound kills cancer cells, spare healthy tissue

By Elisabeth Johns

WINDSOR – A University of Windsor biochemistry professor has found that a compound discovered two decades ago has an unexpected ability to kill cancer cells while sparing healthy tissue.

Siyaram Pandey's research that pancratistatin (PST) – a compound found in a spider lily plant native to Hawaii – could be effective in the treatment of cancer has been hailed as an "exciting and important finding" by medical reviewers. ...

They're trying to figure out why PST kills only cancer cells.

Researchers speculate cancer cells "might be making a protein very specific in the mitochondria, which is targeted by PST," Mr. Pandey said. ...

"Very few people have looked at the mitochondria to kill the cancer cells. Everything else targets the DNA of the cells. Chemo kills the skin cells, which is why (patients) lose their hair. It also kills blood cells, which is why cancer patients are very susceptible to illness. We hope all those things will be eliminated."

Excerpt from an article published on December 21, 2004.

LEADER-POST

Urban aboriginal atlas to aid planners

REGINA — Community and First Nations agencies have a new resource at their fingertips that will enable them to plan service delivery in the future.

University of Saskatchewan geography professor Evelyn Peters, with the assistance of doctoral student Oksana Starchenko, has designed a new online Atlas of Urban Aboriginal Peoples.

"More aboriginal people are moving into the middle class," said Peters, noting that while many aboriginal people continue to live in poor areas of major cities, as their income rises they spread out into more affluent areas.

As of the 2001 national census, about half of Canada's native population were urban dwellers. About one in 10 citizens in Regina and Saskatoon are aboriginal.

"If we think of aboriginal people living everywhere, we don't think of

social challenges as 'aboriginal issues,'" she said. ...

Areas of poverty and areas where aboriginal people live in Saskatoon are not like the large American ghettos, and it isn't helpful to use language that suggests they are, Peters said in a prepared statement. ...

"... the real challenge is to find out what is going on with aboriginal people in Canadian cities, and not assume that we know by analogy with the U.S. situation. We need a made-in-Saskatchewan, made-on-the-Prairies perspective."

The development of the online atlas, which was funded by the Canada Foundation for Innovation and the provincial innovation and science fund, is the culmination of three years of crunching numbers from the 1971, 1981 and 2001 Statistics Canada Census. ...

Excerpt from an article published on January 5, 2005.

La Tribune

L'U de S et Bishop's innove encore; le premier bac au Canada en imagerie et médias numériques répond aux exigences du marché

Par Gilles Fiset

Depuis le mois de septembre, l'Université de Sherbrooke et l'Université Bishop's forment des étudiants qui deviendront les premiers diplômés au Canada en imagerie et médias numériques.

Ces jeunes n'auront aucune misère à se trouver un emploi dans cette industrie en pleine expansion, n'importe où dans le monde, pouvaient même témoigner deux représentants de la compagnie Softimage, tant la formation reçue, ont-ils ajouté, correspond aux besoins des entreprises. [...]

Pour la première fois au Canada, a expliqué à cette occasion le doyen de la faculté, Jean Goulet, un tel baccalauréat est offert et, qui mieux est, il l'est par les deux universités de Sherbrooke. [...]

Après leur bac, les étudiants auront le loisir d'entrer sur le marché du travail ou de poursuivre des études aux cycles supérieurs afin de se spécialiser en vision artificielle, en infographie, en synthèse et traitement d'images, en recherche d'informations pour le contenu, en reconnaissance de formes, en télédétection, etc.

Comme l'a expliqué le recteur Bruno-Marie Béchar, « la Fondation canadienne pour l'innovation avait identifié en 2001 l'imagerie comme l'un des huit domaines les plus prometteurs en vue d'accroître la capacité d'innovation au Canada. L'Université de Sherbrooke a donc innové une fois de plus en mettant au point une formation originale adaptée à la demande de la recherche et du marché du travail ». [...]

Extrait d'un article paru le 26 novembre 2004.

LA PRESSE

Bateau-Labo

Par Lilianne Lacroix

[...] En septembre 2003, après une grande cure de rajeunissement et après qu'on l'eut équipé d'appareils sophistiqués lui permettant de devenir un des instruments les plus modernes de la recherche océanographique internationale, le brise-glace, immense canard boiteux devenu cygne et maintenant rebaptisé NGCC Amundsen, partait glorieusement pour sa première mission dans le Grand Nord [...].

Sa première mission: CASES dans l'Arctique de l'Ouest, sorte d'examen général de l'état

de cet écosystème encore méconnu. Le but : découvrir notamment à quel rythme se produit le réchauffement, quels sont ses impacts, comment les anticiper...

Le professeur et biologiste Louis Fortier, de l'Université Laval, est directeur scientifique d'ArticNet, qui regroupe les meilleures équipes de recherche universitaire arctique non seulement du Canada mais des États-Unis, du Japon, du Danemark, de la Pologne, de la Suède, de la Norvège, du Royaume-Uni, de l'Espagne et de la Belgique. L'Amundsen constitue pour lui la concrétisation d'un rêve. « On fait de la géologie, un peu de sismique, des opérations océanographiques dans la colonne d'eau et du carottage de fonds marins pour prélever les sédiments. L'Amundsen constitue la plateforme de recherche océanographique la plus

polyvalente et la mieux équipée au monde », explique Louis Fortier. [...]

Déjà les chercheurs ont su arracher quelques secrets précieux de cette mare incognita : « On pensait que la banquise hivernale était tout à fait étanche aux gaz à effet de serre, mais elle en absorbe beaucoup, ce qui lui permet de ralentir un peu le processus de réchauffement et de contribuer au nettoyage de l'atmosphère, explique le professeur Fortier. On croyait aussi que, durant les longs mois d'hiver, la vie était figée, en hibernation. Mais malgré la froidure et la noirceur, le zooplancton est extrêmement actif et la morue arctique continue non seulement à manger, mais elle en profite pour se reproduire. » [...]

Extrait d'un article paru le 25 novembre 2004.

The Chronicle Herald

LIDAR to be tested in Valley; Multiple applications possible with new laser technology

By Gordon Delaney

MIDDLETON — The Annapolis Valley will become a living laboratory for scientists using new laser technology from aircraft. Scientists at the Nova Scotia Community College's applied geomatics research group will be able to map flood areas, monitor climate changes, measure forest growth, help farmers pinpoint the best areas to plant crops and assist planners in finding the best locations for development.

They will be able to examine the undergrowth in forests and even measure the size and shape of power lines.

With a \$2-million grant from the Canada Foundation for Innovation, the applied geomatics research group, located at the Lawrencetown and Middleton campuses, has bought a light detection and ranging system, known by scientists as LIDAR.

The \$1.3-million system is the latest in high-resolution technology for measuring and mapping the Earth's surface. The system is one of only a handful in the world: there are two at universities in the U.S. and two in Europe. ...

From the plane, the laser sends out a continuous beam of light that is chopped into smaller pulses. It can take up to 100,000 measurements per second of positions on the ground.

It can generate extremely high-resolution topical maps and penetrate the forests and trees to actually measure the growth underneath. ...

Excerpt from an article published on April 4, 2005.

EDMONTON JOURNAL

Edmonton building permits soar 28 per cent in record Canadian year: Residential, University of Alberta activity lead the way

By Irwin Block

EDMONTON—Edmonton building permits rose 28.4 per cent to \$1.38 billion in 2004—a year that set records across Canada.

“It exceeded all expectations, especially in residential,” said Jong Huang, the city's chief economist.

Residential permits were up 20.3 per cent to \$834 million.

Industrial permits rose 55.9 per cent, to \$78 million while commercial permits rose 45.6 per cent to \$364 million. Institutional permits were up 27.4 per cent to \$96 million.

The reason is obvious: “Energy prices, activity in the north, and the economy,” says architect Donna Clare, of the busy Cohos Evamy partnership.

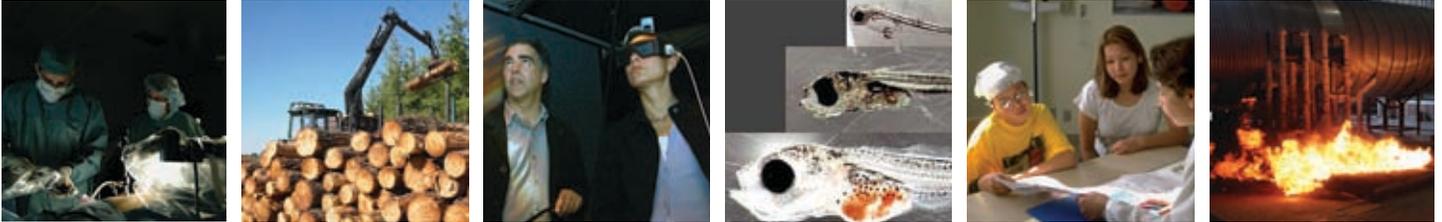
She also credits funding from the Canada Foundation for Innovation, which has stimulated activity at the University of Alberta.

Projects on the crane-cluttered campus add to the total numbers because they don't require city building permits.

The \$65 million Natural Resources Engineering Facility recently opened. The \$165 million Health Research Innovation Facility and the \$52 million National Institute for Nanotechnology both are under construction. So are three smaller U of A projects, totaling \$40 million. A \$450 million Health Sciences Learning Centre still is being planned. ...

Excerpt from an article published on February 8, 2005.

APERÇU



MISSION ET MANDAT

La Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) est un organisme autonome créé par le gouvernement du Canada pour financer l'infrastructure de recherche. Son mandat est d'accroître la capacité des universités, des collèges, des hôpitaux et des établissements de recherche canadiens à but non lucratif de poursuivre des activités de recherche et de développement technologique d'envergure internationale qui produisent des retombées pour les Canadiens.

QU'ENTEND-ON PAR INFRASTRUCTURE DE RECHERCHE?

L'infrastructure de recherche consiste en équipements, immeubles, laboratoires et bases de données de pointe nécessaires à la recherche.

BUDGET ET MODE DE FINANCEMENT

Depuis sa création en 1997, la FCI s'est vu confier des fonds de 3,65 milliards de dollars par le gouvernement du Canada. La FCI finance jusqu'à 40 % des coûts d'infrastructure d'un projet. Ces fonds sont investis en partenariat avec les établissements admissibles et leurs partenaires financiers des secteurs public, privé et bénévole qui fournissent le reste. Conformément à ce mode de financement, l'investissement en capital total de la FCI, des établissements de recherche et de leurs partenaires dépassera 11 milliards de dollars d'ici 2010.

RETOMBÉES DU SOUTIEN À LA RECHERCHE

Le soutien apporté par la FCI permet aux établissements d'établir leurs propres priorités en matière de recherche, en fonction des secteurs d'importance pour le Canada. Nos chercheurs peuvent ainsi rivaliser avec l'élite de la recherche sur la scène internationale et aider le pays à jouer un rôle dans l'économie mondiale axée sur le savoir. Le soutien de la FCI vise à :

- renforcer la capacité d'innovation du Canada;
- recruter et maintenir en poste au Canada du personnel de recherche hautement qualifié;
- encourager la formation de jeunes Canadiens par la recherche;
- promouvoir le réseautage, la collaboration et la multidisciplinarité parmi les chercheurs;
- optimiser l'utilisation de l'infrastructure de recherche au sein des établissements canadiens et entre ces derniers.

La recherche soutenue par la FCI met également en place les conditions d'une croissance économique durable — y compris la création d'entreprises dérivées et la commercialisation des découvertes.



Fondation canadienne pour l'innovation
Canada Foundation for Innovation

230 rue Queen, pièce 450, Ottawa ON K1P 5E4

☎ 613.947.6496

☎ 613.943.0923

Site Web :

www.Innovation.ca

Cybermagazine :

www.InnovationCanada.ca

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL	2
MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL	3
FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE	5
Une nouvelle structure de financement	6
Analyse des retombées des projets financés en 2004	8
Les Canadiens soutiennent la recherche	10
DES SUCCÈS PARTAGÉS AVEC TOUS LES CANADIENS	13
GARDER LA CONFIANCE DU PUBLIC	15
Imputabilité	15
Gouvernance	16
BILAN ET PERSPECTIVES	21
Objectifs et résultats pour l'année 2004–2005	21
Objectifs pour l'année 2005–2006	24
LES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE	27
ÉTATS FINANCIERS	29

ISBN 0-9684184-7-3

ISSN 1489-5978



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

« Nous participons à la création d'un milieu propice à l'innovation, moteur de la transformation de la puissance créatrice et du talent en résultats tangibles dans des secteurs d'importance pour les Canadiens. »



Notre époque nous réserve des changements sans précédent — nous réinventons les institutions, nous révolutionnons les idées et nous créons des innovations qui améliorent notre qualité de vie.

Au fur et à mesure que les Canadiens profitent des retombées et relèvent les défis de la société planétaire du savoir, nous reconnaissons l'importance de la recherche scientifique et universitaire dans notre prospérité et l'enviable qualité de vie dont nous bénéficions au XXI^e siècle. Un sondage EKOS mené en 2004 révèle que neuf Canadiens sur dix constatent l'apport de la science et de la recherche dans l'amélioration des perspectives économiques, le maintien en poste de gens talentueux au pays et la formation d'une main-d'œuvre qualifiée et polyvalente. Le sondage indique également que les Canadiens croient fermement que la science et la recherche peuvent assurer un meilleur système de soins de santé, la sécurité de l'approvisionnement alimentaire et la protection de notre environnement.

Le vent de renouveau qui a soufflé sur les établissements de recherche d'un bout à l'autre du pays depuis la création de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) par le gouvernement fédéral, il y a huit ans, a ranimé l'intérêt du grand public pour la science. De concert avec les organismes de financement du gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, les administrations municipales et les secteurs privé et bénévole, nous participons à la création d'un milieu propice à l'innovation, moteur de la transformation de la puissance créatrice et du talent en résultats tangibles dans des secteurs d'importance pour les Canadiens. Nous avons également favorisé l'éclosion d'une culture nationale d'ouverture, de transparence et de reconnaissance de la formidable contribution sociétale de la recherche.

La réponse positive du public à l'investissement dans la recherche illustre l'importance de soutenir l'effort national qui a permis à nos universités et à nos établissements de recherche de recruter et de maintenir en poste les meilleurs chercheurs, et d'offrir un milieu de formation de calibre international aux jeunes Canadiens. Plus de 3 000 personnes ont été engagées dans le corps professoral universitaire durant la période 2003–2004, la disponibilité d'une infrastructure de recherche de pointe comptant pour le principal motif d'acceptation du poste proposé. L'an dernier seulement, 29 000 diplômés et stagiaires ont utilisé l'infrastructure appuyée par la FCI pour améliorer leur formation en recherche et dans d'autres disciplines.

Les progrès réalisés dans les projets de recherche et d'innovation au Canada sont attribuables au travail acharné et au dévouement de nombreuses personnes. J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier le conseil d'administration et ses membres dont l'expérience et le discernement guident la FCI en cette ère passionnante.

En dernier lieu, je tiens à remercier sincèrement le D^r Eliot Phillipson, qui s'est joint à la FCI à titre de président-directeur général en juillet 2004, ainsi que notre exceptionnel personnel dont le dévouement et le professionnalisme sont essentiels au succès continu de la FCI et à son mandat de doter les établissements de recherche canadiens des outils nécessaires à la création d'une société plus innovatrice.

A handwritten signature in black ink that reads "John R. Evans". The signature is fluid and cursive.

John R. Evans

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

« *Le potentiel créatif des établissements de recherche, de leur corps professoral et de leurs étudiants a été pleinement valorisé et leur a permis d'entreprendre des projets de recherche dont ils auraient à peine osé rêver il y a quelques années.* »



La Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) continue d'illustrer l'un des plus éclatants cas de réussite au Canada en matière d'investissements publics dans la recherche et le développement technologique.

En juillet 2004, j'ai eu la chance de me joindre à la FCI à titre de président-directeur général et de devenir un témoin privilégié des retombées considérables de ces investissements. Depuis, la FCI s'est engagée dans un vaste processus de consultation auprès des établissements de recherche, des universités, des organismes de financement de la recherche, des divers paliers gouvernementaux et de l'industrie. Le but visé était d'établir les priorités dans le milieu effervescent de la recherche et de l'innovation d'aujourd'hui et de tracer nos orientations en matière de financement pour les trois à cinq prochaines années.

Le processus de consultation a été pour le moins exaltant. Il nous a placés aux premières loges pour constater à quel point les investissements de la FCI dans les infrastructures de pointe ont modifié en profondeur le paysage de la recherche au Canada. Plus particulièrement, le potentiel créatif des établissements de recherche, de leur corps professoral et de leurs étudiants a été pleinement valorisé et leur a permis d'entreprendre des projets de recherche dont ils auraient à peine osé rêver il y a quelques années. L'exode des cerveaux des années 1980 et du début des années 1990 a été freiné, les établissements canadiens étant dorénavant en mesure de recruter sur la scène internationale les chercheurs les plus talentueux et les plus prometteurs. Les projets d'infrastructure financés par la FCI dans 62 villes canadiennes ont contribué au développement de grappes de technologie à l'échelle de la collectivité et au transfert de nouvelles technologies et de nouvelles idées dans l'industrie. Enfin, les investissements de la FCI dans l'infrastructure de recherche ont amorcé un processus qui a des retombées économiques et sociales dont bénéficient tous les Canadiens et dont les répercussions se feront sentir au cours des cinq à dix prochaines années.

Le processus de consultation a également permis de mettre en lumière un certain nombre de défis pour la recherche et le développement au Canada qui relèvent du mandat de la FCI. Deux aspects doivent être pris en considération sans tarder : la pérennité des infrastructures de recherche et le maintien en poste de chercheurs de renommée mondiale. Ces deux points ont fait l'objet des récents changements apportés aux différents programmes de financement de la FCI.

Outre ces préoccupations d'intérêt immédiat, au cours des mois qui viennent, la FCI se penchera sur des questions à plus long terme pour lesquelles elle a un rôle important à jouer. Nous nous intéresserons particulièrement à la manière dont nous employons nos forces pour assurer notre place sur la scène internationale dans les domaines où le Canada est déjà un chef de file ou pourrait le devenir. En lien étroit avec ce qui précède, nous voulons relever le défi de la commercialisation, soit la transformation du savoir et des idées générés par la recherche en nouveaux produits et services qui permettront d'accroître notre prospérité et de rehausser notre qualité de vie.

Ces défis ne sont pas spécifiques au contexte canadien. Toutefois, compte tenu de la recherche très productive qui se fait au pays, de l'enthousiasme et de la créativité de la communauté des chercheurs et de l'engagement des gouvernements dans les programmes de recherche et d'innovation, je suis confiant que nous pouvons trouver des solutions qui, elles, seront spécifiquement canadiennes. Je ferai en sorte que la FCI joue le rôle qui lui est dévolu dans ce domaine et, dans cet ordre d'idées, je me réjouis à l'avance de rendre compte de nos progrès dans les années à venir.

A handwritten signature in black ink, reading "Eliot A. Phillipson". The signature is fluid and cursive, with the first name being the most prominent.

Eliot A. Phillipson



D'un battement à l'autre

LE COEUR EST UN DES ORGANES LES PLUS DIFFICILES à opérer, parce que les chirurgiens doivent pratiquer de délicates incisions entre les battements. Généralement, ils n'ont d'autre choix que d'arrêter le coeur et de brancher les patients sur des appareils de maintien des fonctions vitales.

Dans une salle d'opération de classe mondiale à London, en Ontario, les chirurgiens du CSTAR (*Canadian Surgical Technologies and Advanced Robotics*) utilisent des outils robotisés pour effectuer des chirurgies à coeur battant. En 1999, les chirurgiens de ce centre ont été parmi les premiers au monde à pratiquer le pontage coronarien robotique à thorax fermé. La chirurgie a été rendue possible grâce à des outils qui peuvent anticiper les mouvements du coeur à la place du chirurgien.

Ce centre est reconnu comme un chef de file mondial en matière de chirurgies assistées par robot, moins invasives, plus rapides et plus sûres. Les chercheurs du CSTAR sont également des pionniers dans le domaine des technologies robotisées permettant des chirurgies fœtales in utero. Leur technologie pourrait permettre aux chirurgiens d'opérer des patients dans des régions éloignées, même dans l'espace.

En 2004, les chirurgiens du CSTAR ont effectué le premier pontage cardiaque combiné à une angioplastie et assisté par robotique en Amérique du Nord. Les robots du CSTAR ont permis d'exécuter les deux étapes de cette chirurgie courante au cours d'une même opération, éliminant ainsi le délai de quelques jours entre les deux interventions, ce qui diminue les risques pour le patient, la durée de son hospitalisation et les listes d'attente.

Les patients ne sont pas les seuls à en profiter. Les étudiants en médecine et les chirurgiens de partout dans le monde peuvent visionner les vidéos 3D de CSTAR pour apprendre comment se déroulent ces chirurgies de pointe.

EFFET 
IMPACT

Pour en savoir plus, rendez-vous au www.InnovationCanada.ca

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE



Un sondage mené en 2004 par un magazine du Royaume-Uni, *The Scientist*, a confirmé le rôle de premier plan de l'infrastructure de recherche pour recruter et maintenir en poste des chercheurs émérites. Publié en novembre 2004, le sondage a classé cinq universités canadiennes parmi les lieux de travail les plus recherchés chez les scientifiques.

Le succès des établissements canadiens est attribuable aux nouveaux investissements du gouvernement fédéral, à la disponibilité d'infrastructures de classe mondiale et à la qualité de vie dans les villes canadiennes. Partout dans le monde, les chercheurs soulignent invariablement les laboratoires modernes et les installations de recherche mis à leur disposition et à celle de leurs collègues comme un facteur déterminant dans le choix des meilleurs lieux de travail.

Ces résultats constituent des indices très révélateurs aux fins du processus de consultation et de planification qu'a mis en place la FCI en vue d'établir la meilleure façon de s'acquitter de son mandat au cours de la période de 2006 à 2010. Tous s'accordent à dire que l'accès à des infrastructures de pointe a transformé le paysage de la recherche et du développement technologique au Canada et a créé de nouvelles possibilités et occasions pour les chercheurs et les étudiants dans les

établissements de chacune des provinces. Toutefois, le succès d'une stratégie d'investissement en infrastructure de recherche ne repose pas uniquement sur le financement des dépenses d'infrastructure – il repose également sur le personnel hautement qualifié nécessaire à l'exploitation d'équipements de haute technicité et sur la gestion des installations. De plus, pour suivre le rythme d'évolution accéléré de la technologie, il faut renouveler ou améliorer ces installations pour en assurer la pérennité. Le besoin du Canada en installations de recherche nouvelles et innovatrices nous met constamment au défi de maintenir et d'accroître les investissements actuels de la FCI dans les infrastructures de recherche.

Ces constats ont été confirmés lors des discussions avec les établissements et leurs partenaires, les représentants du gouvernement et les organismes de financement. Ces discussions ont mis l'accent sur les besoins à satisfaire, les écarts à combler et les défis à relever afin d'assurer que, dans chaque province, les chercheurs auront accès, maintenant et demain, aux installations dont ils ont besoin pour mener des recherches de pointe et dispenser aux jeunes Canadiens une formation en recherche et dans d'autres disciplines de l'économie du savoir.



Les meilleurs lieux de travail dans le milieu universitaire

Suite à un sondage effectué par la revue *The Scientist*, cinq universités canadiennes se retrouvent au palmarès 2004 des meilleurs lieux de travail au Canada et en Europe. En première place figure l'Université de Toronto, immédiatement suivie par l'Université de l'Alberta. Au quatrième rang, on trouve l'Université Dalhousie; au septième, l'Université McMaster et au neuvième, l'Université de la Colombie-Britannique.

Le sondage visait à recueillir l'opinion des chercheurs sur leur université ou leur établissement. Plus de 1 450 scientifiques aux États-Unis, au Canada et en Europe ont répondu au questionnaire publié sur le Web. On leur a demandé d'évaluer leurs conditions et leur milieu de travail en fonction de 39 critères dans huit domaines différents et d'indiquer quels critères ils considéraient les plus importants.

«Nous inversons la fuite des cerveaux. Dans les années à venir, les biographies des lauréats du prix Nobel et d'autres grands penseurs de notre temps parleront d'hommes et de femmes du monde entier qui sont venus s'installer au Canada. Elles parleront de brillants jeunes Canadiens qui sont restés au Canada ou qui y sont revenus parce que ce pays était un centre de ferment intellectuel au XXI^e siècle. »



Le très honorable Paul Martin,
premier ministre du Canada

UNE NOUVELLE STRUCTURE DE FINANCEMENT

En mars 2005, le conseil d'administration de la FCI a adopté une nouvelle structure de financement afin de répondre aux besoins évolutifs des universités et des établissements de recherche au Canada et de renforcer leur réputation de centres de recherche et de développement technologique d'excellence. Le nouveau programme de financement repose sur six valeurs : la pérennité, le rendement, le mérite, les partenariats, les retombées et la planification. La nouvelle famille de fonds mise sur ce qui a déjà été accompli au cours des huit premières années sous l'ancienne structure de financement et renforce la capacité de la FCI à cibler l'engagement des 750 millions de dollars restants dans des secteurs qui offrent le rendement le plus intéressant et optimisent l'infrastructure existante.

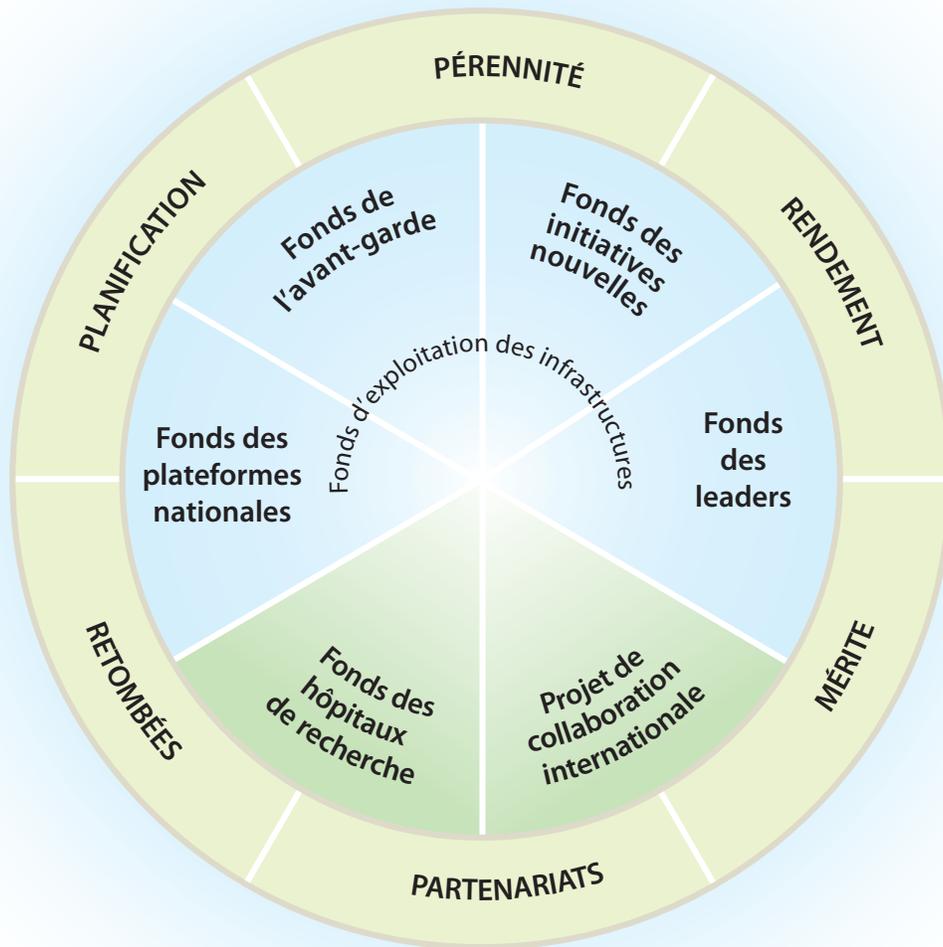
La nouvelle architecture des programmes, prévue pour la période 2006 à 2010, est le fruit de discussions poussées avec diverses parties prenantes au cours de la dernière année. Elle vise à tenir compte à court et à moyen termes des changements survenus dans le milieu de la recherche au chapitre des infrastructures de recherche.

- Axé sur la planification, le **Fonds des leaders** met à profit le Fonds de relève, le Fonds d'infrastructure des chaires de recherche du Canada et le Fonds des bourses de carrière. Il est conçu pour aider les universités canadiennes à recruter d'excellents professeurs et à maintenir en poste au Canada les meilleurs chercheurs d'aujourd'hui et de demain.
- Le **Fonds de l'avant-garde** permet aux établissements de tirer parti d'activités réussies et productives appuyées par des investissements passés de la FCI (en vertu du Fonds d'innovation, du Fonds de développement de la recherche dans les universités, du Fonds de développement de la recherche dans les collèges et des Fonds internationaux). Ce fonds permet de consolider et d'améliorer les efforts de recherche

ou de développement technologique d'envergure internationale, particulièrement dans certains domaines stratégiques prioritaires où les établissements ont un avantage concurrentiel.

- La valeur ajoutée et la promotion de la planification dans les établissements constituent deux éléments essentiels de la stratégie de financement de la FCI. Le **Fonds des initiatives nouvelles** vient appuyer de nouveaux projets d'infrastructure dans lesquels la FCI n'a pas investi auparavant et qui permettent aux établissements et à leurs partenaires de développer et d'améliorer leur capacité dans des domaines prometteurs de recherche et de développement technologique, ainsi que d'accroître leur compétitivité en recherche et leur leadership international.
- Le **Fonds des plateformes nationales** fournit des infrastructures de recherche générique, des ressources, des services et des installations qui correspondent aux besoins de plusieurs sujets et disciplines de recherche nécessitant des réinvestissements périodiques compte tenu de la nature des technologies. Ce fonds est créé avant tout en vue du calcul de haute performance, mais il pourra viser d'autres objectifs dans le futur.
- La pérennité des infrastructures existantes compte au nombre des objectifs clés de la nouvelle structure de financement de la FCI. Le **Fonds d'exploitation des infrastructures** apporte une contribution pour aider à défrayer les coûts additionnels d'exploitation et d'entretien des projets d'infrastructure financés par la FCI afin de maximiser l'utilisation des infrastructures de recherche.
- La FCI continuera à investir dans l'infrastructure de recherche par le biais du **Fonds des hôpitaux de recherche** et du **Fonds de collaboration internationale**.

Investissements 2006–2010



« L'attrait que représentent le Programme des chaires de recherche du Canada et le financement de la FCI a grandement facilité la venue à l'Université de l'Alberta d'une équipe de recherche complète en provenance du Royaume-Uni. »

Gary Kachanoski
Vice-président (Recherche)
Université de l'Alberta



MONTANTS ENGAGÉS ET PROJETÉS (M\$) 1998–2010

	1998–1999	1999–2000	2000–2001	2001–2002	2002–2003	2003–2004
Fonds de relève	38	24	37	38	53	75
Fonds de développement de la recherche universitaire	19	10	3	2	1	–
Fonds d'innovation	143	225	356	590	–	453
Fonds de développement de la recherche dans les collèges	–	7	9	–	–	–
Fonds d'infrastructure des chaires de recherche du Canada	–	–	5	54	35	43
Fonds internationaux	–	–	–	–	165	–
Bourses de carrière	–	–	–	–	2	2
Fonds des hôpitaux de recherche	–	–	–	–	–	–
Occasions exceptionnelles	–	–	–	–	–	7
Fonds d'exploitation des infrastructures	–	–	–	182	16	158
Montants affectés pour la période 2006–2010 (Fonds de l'avant-garde, Fonds des initiatives nouvelles, Fonds des plateformes nationales, Fonds des leaders, Fonds d'exploitation des infrastructures)	–	–	–	–	–	–
Total (M\$)	200	266	410	866	272	738

ANALYSE DES RETOMBÉES DES PROJETS FINANCÉS EN 2004

Il est important que la FCI collecte des données sur ses investissements et communique l'information à tous les Canadiens. Les établissements qui reçoivent des contributions de la FCI doivent présenter un Rapport d'étape annuel pour tous les projets financés de leur établissement. La révision et l'analyse de ces rapports permettent de confirmer que les programmes de la FCI ont eu des retombées notables et qu'ils sont en mesure d'accroître la capacité des universités et des établissements de recherche canadiens de mener des recherches sur la scène internationale.

Quelques points saillants :

- Près de 40 % des responsables de projet estiment que leur infrastructure est comparable aux meilleures dans le monde et 50 % la jugent parmi les meilleures au Canada.
- Ils sont 56 % à affirmer que les infrastructures financées par la FCI permettent aux chercheurs canadiens de se tailler une place sur la scène internationale.
- Plus de 20 000 chercheurs en milieu universitaire tirent profit des projets de la FCI, avec une moyenne de 22 utilisateurs universitaires pour chaque projet du Fonds d'innovation.

	2004–2005	2005–2006	2006–2007	2007–2008	2008–2009	2009–2010	Total par fonds (M\$)
	55	88	156				564
	–						35
	4						1 771
	–						16
	36	77	Aucun fonds additionnel prévu				250
	–		35	Aucun fonds additionnel prévu			200
	1	2					7
	67	433					500
	–						7
	17	27	Aucun fonds additionnel prévu				400
	–	750					750
	180		1 568				4 500

- Plus de 80 % des responsables de projet participent à des collaborations internationales et estiment que l'infrastructure a favorisé 90 % de ces collaborations.
- Les infrastructures appuyées par la FCI ont permis de maintenir en poste plus de 4 000 membres du corps professoral. Les projets ont attiré plus de 3 800 boursiers postdoctoraux, dont près de 2 000 provenaient de l'étranger.
- Plus de 160 projets ont fait l'objet d'une propriété intellectuelle dont plus de 270 divulgations d'invention, demandes de brevet, brevets provisoires, émissions de brevet, licences et droits d'auteur numériques.
- Plus de 40 responsables de projet ont attribué à leur infrastructure une part importante dans le lancement d'une entreprise dérivée.



Les Canadiens soutiennent la recherche

En 2004, un sondage à l'échelle nationale mené par EKOS s'est penché sur la perception qu'a le grand public de la science et de la recherche et sur la façon dont les Canadiens relient les découvertes scientifiques à la qualité de vie en général.

Les résultats révèlent que 86 % des Canadiens estiment que la science et la recherche jouent un rôle important dans des domaines tels que les soins de santé, la sécurité de l'approvisionnement alimentaire et la protection de l'environnement. Environ 80 % d'entre eux reconnaissent l'importante contribution de la science à l'amélioration des perspectives économiques au Canada, au maintien en poste de gens talentueux, à la formation d'une main-d'oeuvre compétente et souple et à la contribution à l'innovation et à la compétitivité des entreprises canadiennes. En fait, la majorité des Canadiens croient profondément à la valeur d'une formation et d'une carrière dans les sciences, 77 % d'entre eux affirmant qu'ils n'hésiteraient pas à recommander une carrière dans cette discipline, ou dans une discipline connexe, à leur propre enfant.

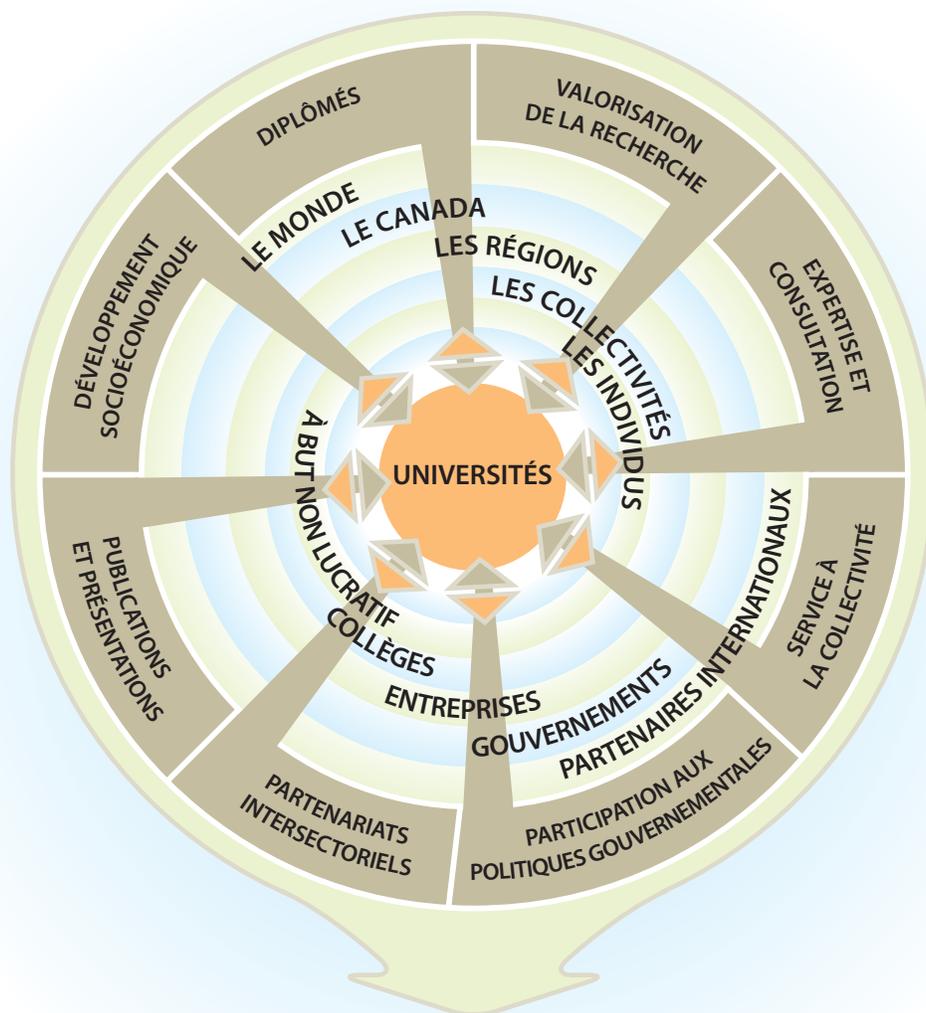
En ce qui touche le soutien à la science et à la recherche, les Canadiens privilégient le partage des coûts. Les résultats du sondage indiquent que 90 % d'entre eux sont d'avis que le gouvernement fédéral devrait contribuer à part égale ou

jouer un rôle de soutien de premier plan et partager les coûts avec les autres acteurs comme les provinces, le secteur privé et les universités. Ces résultats appuient la stratégie de la FCI de financer jusqu'à 40 % des coûts admissibles des projets. Compte tenu de ce mode de financement, les contributions de la FCI à ce jour ont atteint 2,93 milliards de dollars et ont permis la mise en œuvre de nouvelles infrastructures de recherche et d'installations de niveau international de près de 7 milliards de dollars dans 127 universités, hôpitaux, collèges et établissements de recherche au Canada.

Les Canadiens sont intéressés à découvrir l'incidence de la science et de la recherche sur leur vie. Toujours selon le sondage, 93 % d'entre eux veulent connaître les nouvelles découvertes scientifiques et plus de 75 % croient que les investissements dans les installations de recherche universitaires constituent un moyen efficace de faire progresser la capacité de recherche au Canada. La FCI met régulièrement les Canadiens au courant des retombées de la recherche sur leur qualité de vie par l'intermédiaire d'initiatives grand public comme InnovationCanada.ca, le cybermagazine bimensuel de la FCI qui reçoit sur son site quelque 400 000 appels de fichier chaque mois.

La recherche au profit des Canadiens

Source: Association des universités et des collèges du Canada



BIENFAITS SIGNIFICATIFS POUR LES CANADIENS

- Main-d'œuvre hautement qualifiée et adaptable
- Économie concurrentielle et novatrice
- Population en santé et système de santé durable
- Environnement durable
- Collectivités florissantes et sécuritaires
- Société cohésive, diversifiée et inclusive
- Culture dynamique et patrimoine protégé
- Population informée et engagée
- Gouvernement réceptif et responsable
- Influence et leadership à l'échelle mondiale

PROSPÉRITÉ ET QUALITÉ DE VIE



De l'aide pour l'industrie forestière

L'INDUSTRIE FORESTIÈRE CANADIENNE EMPLOIE 360 000 personnes dans plus de 300 communautés à travers le pays. Elle fabrique des produits valant 66 milliards de dollars chaque année. L'industrie des produits forestiers se situe au premier rang quant à sa contribution à la balance commerciale internationale du Canada.

Forintek Canada Corp., l'institut de recherche national sur les produits forestiers, appuie l'industrie et le gouvernement au moyen de soutien technique et de recherche visant à améliorer la compétitivité à l'échelle internationale de la plus importante industrie d'exportation du Canada.

Grâce à un appareil appelé tomodensitomètre, installé au CT Imaging Centre de l'institut, les chercheurs voient littéralement à l'intérieur des billes. Les scientifiques, qui disposent aussi d'un nouveau laboratoire de lecture

électronique, jouissent ainsi d'outils de pointe avec lesquels ils peuvent développer des systèmes avancés de numérisation industrielle : on peut détecter les défauts des billes, même s'ils se trouvent à l'intérieur, avant de procéder au sciage. Cette technologie permet ainsi aux scieries canadiennes de produire le meilleur bois d'œuvre possible.

La technologie aide les scieries canadiennes à être plus compétitives malgré l'augmentation des coûts de la matière première et des pressions sociales et environnementales.

EFFET
IMPACT

Pour en savoir plus, rendez-vous au www.InnovationCanada.ca

DES SUCCÈS PARTAGÉS AVEC TOUS LES CANADIENS



Comme de plus en plus de Canadiens se montrent intéressés par les découvertes scientifiques, les activités de communication et les relations actives avec les médias sont très importantes pour démontrer au grand public la pertinence et les retombées concrètes de la recherche appuyée par la FCI.

Des initiatives telles que *InnovationCanada.ca* — le magazine électronique de la FCI — contribuent à faire partager avec les Canadiens de tous âges les réussites de l'innovation. Lancé en 2002, ce cybermagazine se veut une vitrine de l'excellence en matière de recherche au pays et met en évidence la créativité des esprits qui dominent le monde de la science d'aujourd'hui. Les nouveautés lancées en avril 2004, y compris des articles d'invités connus comme Margaret Atwood, ont contribué à accroître considérablement le lectorat qui avoisine les cinq millions d'appels de fichier sur le site pour l'exercice financier 2004–2005.

Les réalisations en matière de recherche au Canada sont le fait d'établissements installés partout au pays. La FCI s'est associée à 55 établissements et à 20 organismes des secteurs public, privé et bénévole dans la publication d'un encart de 24 pages inséré dans le magazine *Technologie et affaires canadiennes*. L'encart, intitulé *Renforcer l'innovation*, a mis en lumière les réalisations de Canadiens innovateurs et les résultats de leurs travaux et de leur détermination. L'encart a également été distribué par l'entremise d'un vaste éventail de produits et de réseaux de communication (dont une version anglaise dans le magazine *Maclean's*). Au total, *Renforcer l'innovation* a rejoint quelque cinq millions de lecteurs.

Une émission de télévision d'une demi-heure mettant en vedette des chercheurs appuyés par la FCI a aussi permis de renseigner efficacement les Canadiens et de leur faire

partager, dans le confort de leur foyer, l'histoire d'une innovation. L'émission a été diffusée à plus d'une reprise partout au pays dans le cadre d'une série présentant des personnalités et des entreprises qui contribuent à bâtir une société canadienne plus forte. Elle a été vue par plus de 300 000 téléspectateurs.

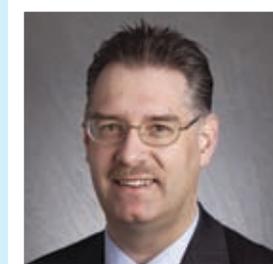
La FCI, qui vise stratégiquement à communiquer les retombées de la recherche auprès des jeunes et des enseignants, a appuyé plusieurs initiatives à cet égard, dont le Défi biotech Aventis et la Fondation sciences jeunesse Canada. La FCI a aussi diffusé le message positif de l'innovation par l'entremise de sa participation à la conférence Euroscience, à Stockholm, et à la Conférence mondiale des journalistes scientifiques, à Montréal — deux occasions uniques de promouvoir la créativité et les réalisations des Canadiens auprès de décideurs et de rédacteurs scientifiques influents provenant des quatre coins de la planète. La FCI a participé à 116 événements dans des établissements partout au pays pour célébrer les succès de la recherche. De plus, 346 reportages portant sur le financement accordé par la FCI ont paru dans la presse écrite ou ont été diffusés par les médias électroniques d'un océan à l'autre.

En vertu de son engagement à respecter les principes d'imputabilité et de transparence les plus élevés, la FCI remet aux représentants du gouvernement des mises à jour régulières sur ses activités et ses investissements. Par des séances d'information à l'intention des représentants des gouvernements provinciaux et fédéral, par des rapports au ministre de l'Industrie et par des présentations aux divers comités parlementaires, la FCI a maintenu un dialogue constant et a démontré la transparence de ses activités.

« La FCI soutient et encourage les élans scientifiques des jeunes Canadiens.

Ces initiatives sont essentielles à notre avenir à tous et au bien de notre économie. »

Reni Barlow
Directeur exécutif
Fondation sciences jeunesse Canada





Faire de l'oeil aux ligues majeures

L'ÉCOLE D'OPTOMÉTRIE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL joue maintenant dans les ligues majeures. Avec Essilor, son nouveau partenaire du secteur privé et premier producteur de verres correcteurs au monde, l'Université se penche sur des moyens inédits de traiter les quelque 70 000 nouveaux cas de presbytie diagnostiqués chaque année au Canada.

Grâce à une voûte d'immersion dotée d'un système de sons et d'images en trois dimensions, les chercheurs pénètrent virtuellement dans l'oeil humain et reproduisent la réalité vue à travers des verres progressifs. Ainsi, il leur est dorénavant possible de recréer des situations problématiques pour les patients souffrant de troubles visuels, avec une précision jusqu'alors inégalée. Munis de lunettes et de gants cybernétiques, les chercheurs sont en mesure de percevoir les réactions qui se produisent dans un environnement donné, compte tenu de l'utilisation de différents types de lentilles, puis de déterminer comment cela se répercute sur la capacité d'une personne d'effectuer des activités courantes, comme utiliser un escalier roulant tout en maintenant son équilibre. Les chercheurs étudient ensuite le comportement du sujet dans un environnement virtuel sûr en vue de choisir la meilleure solution possible.

L'Université de Montréal a recruté des chercheurs et a bénéficié de financement provenant du monde entier. Plus d'une douzaine de postes de chercheur a été créée depuis la mise en œuvre de cette collaboration unique. Les recherches ont déjà porté fruit! Essilor a lancé une nouvelle gamme de verres correcteurs qui ont été testés par l'Université de Montréal. De plus, l'Université et une importante société privée américaine sont à mettre la touche finale à une entente de plus de un million de dollars. Cette collaboration se penchera sur la recherche en matière de lentilles cornéennes et intraoculaires.

EFFET 
IMPACT

Pour en savoir plus, rendez-vous au www.InnovationCanada.ca



IMPUTABILITÉ

La raison d'être du modèle fondation

L'exploitation de ses activités selon le modèle fondation permet à la FCI de planifier soigneusement ses investissements dans une perspective à moyen et à long termes et d'assurer la mise en œuvre en temps opportun des projets d'infrastructure de recherche. Qui plus est, ce modèle lui donne la possibilité de concevoir des programmes innovateurs et souples qui encouragent les universités et les établissements de recherche à établir leurs propres priorités de recherche et plans stratégiques.

L'une des principales caractéristiques du modèle de la FCI réside dans son mécanisme intégré qui assure l'affectation judicieuse des fonds à des projets offrant un rendement du capital investi aussi élevé que possible. En sa qualité d'organisme totalement indépendant du gouvernement, la FCI doit s'en remettre à des experts dans diverses disciplines pour la guider dans son processus d'attribution de fonds. De plus, son processus indépendant d'évaluation des projets au mérite, qui fait appel à des chercheurs reconnus sur la scène internationale, à des administrateurs de la recherche et à des utilisateurs des résultats de la recherche au Canada et à l'étranger, fait en sorte que seuls les meilleurs projets sont retenus.

Le processus d'évaluation repose sur un examen rigoureux et indépendant des forces et faiblesses de chaque projet en fonction des trois critères suivants :

- qualité de la recherche et besoin d'infrastructure;
- contribution au renforcement de la capacité d'innovation;
- retombées potentielles pour le Canada.

Investir avec sagesse

À ce jour, la FCI a engagé plus de 2,93 milliards de dollars dans plus de 4 000 projets innovateurs, mis en œuvre dans 62 villes réparties dans les dix provinces canadiennes. Dans le cadre de partenariats financiers uniques en leur genre, la FCI finance jusqu'à 40 % des coûts d'un projet d'infrastructure. Ces fonds sont investis en partenariat avec les établissements admissibles, les partenaires financiers des secteurs public, privé et bénévole fournissant le reste. Les investissements combinés dans des infrastructures de recherche de pointe au Canada dépasseront les 11 milliards de dollars d'ici 2010.

La FCI estime qu'il est de première importance pour elle d'agir de façon économique, efficace et transparente. Elle a mis en place une structure d'imputabilité qui prévoit la présentation d'un rapport annuel au Parlement, l'imputabilité auprès du ministre de l'Industrie, des mécanismes internes de contrôle, l'imputabilité des bénéficiaires des contributions et l'imputabilité auprès du public.

En 2004, la FCI a adopté un autre outil visant à évaluer plus en profondeur les résultats et les retombées des projets d'infrastructure par des visites d'experts effectuées dans les établissements. Lancées à l'essai l'an dernier, ces vérifications scientifiques permettent d'évaluer si les projets atteignent leurs objectifs en ce qui touche la recherche, la formation et la capacité d'innovation et permettent de documenter les résultats au chapitre des retombées sociales et économiques pour le Canada.

« Les sommes en question sont et seront sagement investies, au bénéfice de la recherche, du système de santé et des étudiants canadiens. Le choix des projets financés par la Fondation canadienne pour l'innovation semble très rigoureux, mettant en contribution de nombreux experts internationaux. »

André Pratte
Éditeur en chef, *La Presse*

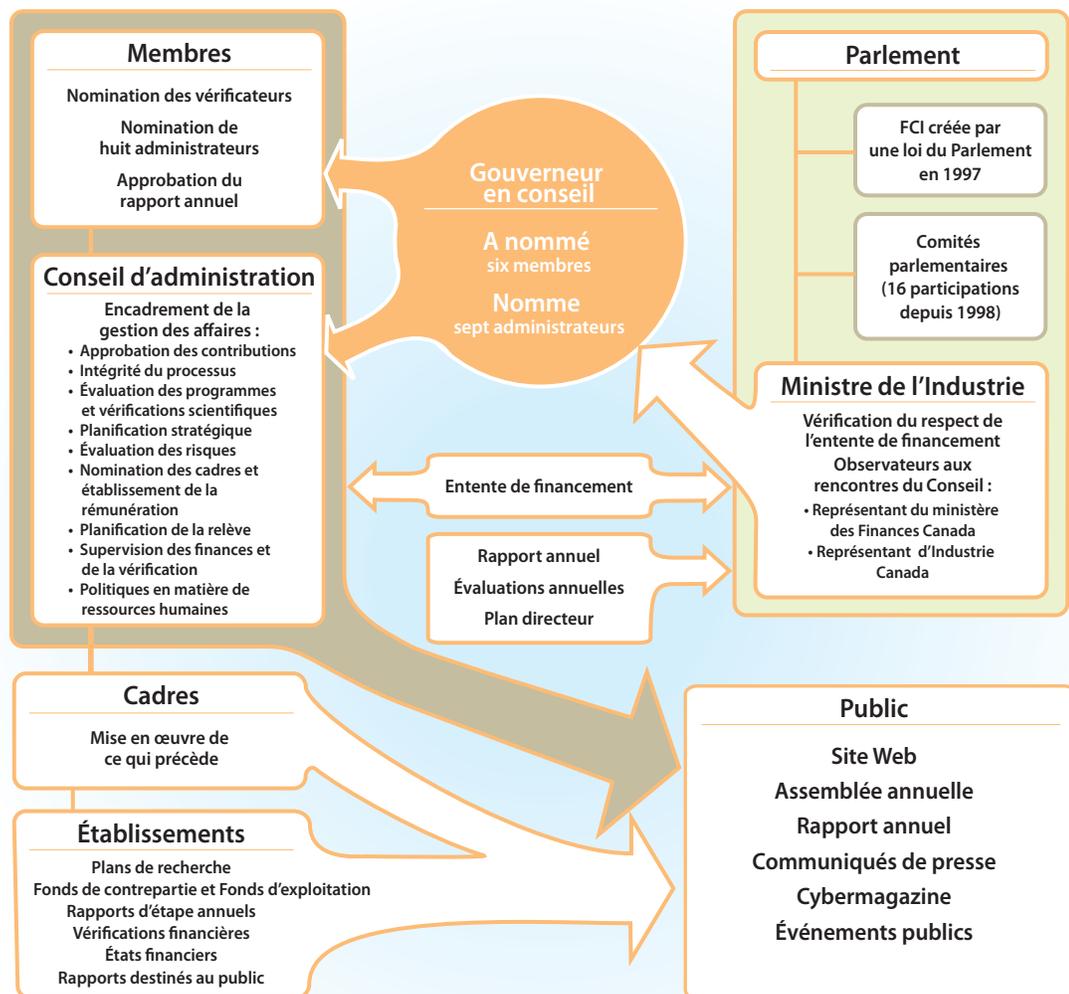
GOVERNANCE

La FCI a été créée à titre d'organisme non gouvernemental autonome doté d'un conseil d'administration qui se réunit jusqu'à quatre fois par année. Une assemblée publique annuelle est également organisée et sa tenue est annoncée dans les grands quotidiens canadiens.

Les administrateurs et membres sont choisis à la suite d'un processus de mise en nomination. Les administrateurs sont nommés pour un mandat de trois ans et les membres pour un mandat de cinq ans. Leur rémunération est déterminée conformément aux *Lignes directrices concernant la rémunération des titulaires à temps partiel nommés par le gouverneur en conseil dans les sociétés*

d'État du gouvernement du Canada. Les administrateurs qui choisissent de recevoir une rémunération de la FCI ont droit à des honoraires annuels de 5 000 \$ et les présidents des comités, à 7 500 \$. Ils ont également droit à une indemnité de présence quotidienne de 750 \$ lorsqu'ils participent aux réunions du Conseil ou d'un comité et de 500 \$ lorsqu'ils participent à une réunion d'un comité en relation avec une réunion du Conseil. Les membres n'ont droit à aucune rémunération. Cependant, ils peuvent se faire rembourser toutes menues dépenses engagées dans l'exercice de leurs fonctions ou pour la participation aux réunions de la FCI.

Gouvernance et imputabilité



Membres

Le conseil d'administration relève des membres de la FCI qui jouent un rôle similaire à celui des actionnaires d'une entreprise et représentent les Canadiens. Ces membres sont chargés de nommer huit des 15 administrateurs de la FCI. Ils ont également pour mandat de recevoir les états financiers vérifiés, de nommer les vérificateurs comptables et d'approuver le rapport annuel de la FCI lors de leur réunion annuelle.

Angus A. Bruneau**

Président du conseil d'administration, Fortis Inc.; président, Air Nova

Jim Friesen**

Professeur, titulaire de la chaire Banting and Best, Département de la recherche médicale Université de Toronto

Gail Gabel*

Présidente-directrice générale, Présidente du conseil, E.S.I. Environmental Sensors Inc.

Robert J. Giroux**

Président-directeur général sortant, Association des universités et collèges du Canada

Jean-Paul Gourdeau*

(début de mandat : juin 2003)
Président sortant, École Polytechnique de Montréal

Arthur Hanson**

Distinguished Fellow et scientifique principal, Institut international du développement durable

Monique Lefebvre**

Administratrice de sociétés et consultante

Judith Maxwell**

Présidente, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques

Dee Parkinson-Marcoux**

Experte-conseil et conseillère stratégique, Ensyn Petroleum Inc.

Martha Piper**

Présidente et vice-chancelière, Université de la Colombie-Britannique

Donald J. Savoie*

Titulaire de la chaire Clément-Cormier en développement économique, Université de Moncton

Matt Spence**

Président-directeur général sortant, Alberta Heritage Foundation for Medical Research

Ron Steer**

Professeur et chimiste principal, Département de chimie, Université de la Saskatchewan

William G. Tholl*

Secrétaire général et chef de la direction, Association médicale canadienne

* Premier mandat de cinq ans.

** Second mandat de cinq ans.

« Le Maritime Data Centre for Aging and Policy Research a acquis une réputation solide. À bien des niveaux, les résultats de la recherche sont indispensables à l'élaboration de politiques liées à la prestation des soins à une population vieillissante. »

Anthony Davis
Vice-président associé (Recherche)
Mount Saint Vincent University



Conseil d'administration

Le conseil d'administration se compose de 15 membres dont sept sont nommés par le gouvernement du Canada. Les administrateurs proviennent de divers milieux, chacun apportant un point de vue particulier et une excellente compréhension du monde de la recherche. Les administrateurs sont nommés pour des mandats renouvelables de trois ans et apportent une expérience du secteur privé, des établissements de recherche, des universités et du secteur public. Les organismes de financement fédéraux sont représentés, à tour de rôle, par un membre du Conseil.

La décision finale au sujet du financement des projets relève du conseil d'administration; ce dernier établit également les objectifs stratégiques de la FCI conformément à son entente de financement avec le gouvernement du Canada. Il est responsable d'approuver les plans et les objectifs annuels et examine chaque année les retombées de ces objectifs. À intervalle régulier, il se penche sur diverses questions de gestion des risques en vue de déterminer quels risques sont acceptables et de veiller à ce que la FCI fasse le nécessaire pour en atténuer les conséquences. De plus, le conseil d'administration adopte la politique de rémunération de la FCI et, en particulier, la rémunération de la haute direction.

John R. Evans, président***

Président, Torstar Corporation

Michel Gervais, vice-président**

Directeur général, Centre hospitalier Robert-Giffard

Lorne A. Babiuk**

Directeur, Veterinary Infectious Disease Organization, Université de la Saskatchewan

Alan Bernstein*

Président, Instituts de recherche en santé du Canada

Aldée Cabana*

Administrateur d'entreprises; ancien recteur, Université de Sherbrooke

Dian Cohen**

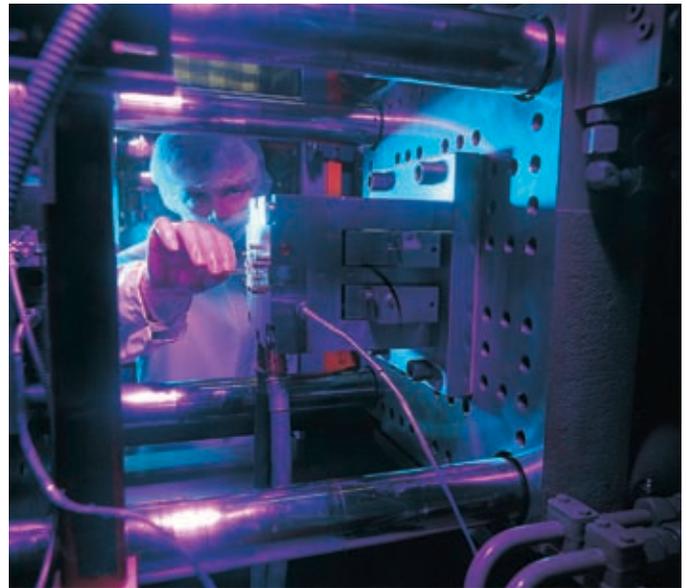
Présidente, DC Productions Limited

Bernard Coupal**

Président, Gestion T2C2/BIO Inc. et Gestion T2C2/INFO Inc. (Transfert Technologies Commercialisation Capital)

David Dolphin*

Vice-président, Développement technologique, QLT Inc.



Kevin O'Brien Fehr*

Directrice, Alliances en R-D, GlaxoSmithKline Inc.

Monique Frize**

Professeure, Faculté de génie, Université Carleton/Université d'Ottawa

Robert A. Phillips**

Président-directeur général, Réseau ontarien de recherche sur le cancer

David Pink**

Professeur, Département de physique, Université St. Francis Xavier

Gerri Sinclair**

Présidente, groupe d'experts sur les télécommunications, gouvernement du Canada

Stella Thompson**

Directrice principale, Governance West Inc.

Ronald Whelan*

Président, Comité d'archives, Association médicale canadienne

* Premier mandat de trois ans.

** Deuxième mandat de trois ans.

*** Troisième mandat de trois ans.

Comité de la vérification et des finances

Robert A. Phillips, président

Lorne A. Babiuk

Aldée Cabana

John R. Evans

Kevin O'Brien Fehr

Comité de la gouvernance et de la mise en candidature

Dian Cohen, présidente

David Dolphin

John R. Evans

Michel Gervais

Gerri Sinclair

Stella Thompson

Rémunération des cadres

La rémunération des cadres de la FCI pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2005 était établie selon les échelles salariales qui suivent.

Eliot A. Phillipson
Président-directeur général 180 000 \$ à 225 000 \$

Carmen Charette
Première vice-présidente 128 300 \$ à 175 200 \$

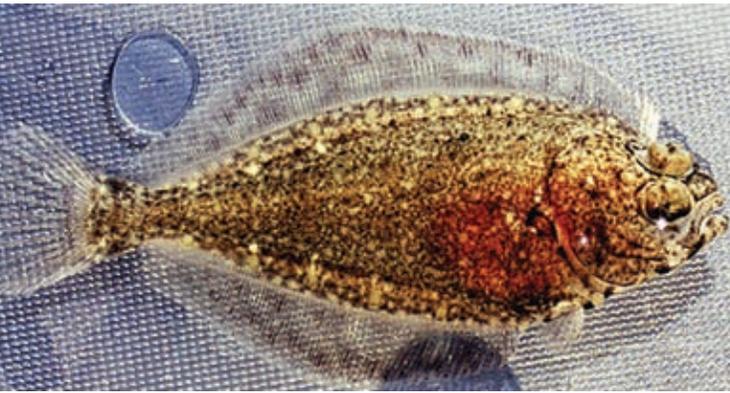
Suzanne Corbeil
Vice-présidente, Relations extérieures 111 700 \$ à 146 700 \$

Manon Harvey
Vice-présidente, Finances et gestion 111 700 \$ à 146 700 \$

« L'infrastructure utilisée par Steven Jones et Marco Marra a permis de séquencer le génome du SRAS et, par le fait même, d'attirer l'attention du monde entier. Cet exploit a généré un soutien accru pour ce type de recherche, notamment l'isolement du virus de la grippe aviaire. »

D' Don Brooks
Vice-président associé (Recherche)
Université de la Colombie-Britannique





La morue, une nouvelle industrie à Terre-Neuve

TRIPLER LA PRODUCTION ANNUELLE SERAIT UNE réussite de taille pour n'importe quelle industrie. L'exploit est d'autant plus important pour la florissante industrie de l'aquaculture de la morue à Terre-Neuve, où les stocks de morues sauvages ont été décimés.

Joe Brown, professeur à l'Université Memorial, dirige le projet d'aquaculture de la morue au centre *Aquaculture Research and Development Facility* près de St. John's.

« À l'état sauvage, la morue fraie généralement une fois par année, indique-t-il. Dans notre centre de recherche, nous avons trois périodes de frai. » Les chercheurs ont amélioré le taux de survie à la phase d'incubation, le faisant passer de 10 % à près de 30 % grâce à une collaboration avec une entreprise de nutrition de poissons.

Ces réalisations ont suscité énormément d'intérêt, particulièrement auprès des partenaires financiers.

Le projet a été financé à l'origine par la FCI, l'Université Memorial et les gouvernements fédéral et provincial. Ce financement a servi de levier pour obtenir des fonds additionnels de 9 millions de dollars.

M. Brown fait valoir que l'aquaculture commerciale exige une main-d'oeuvre hautement qualifiée et que le centre a constitué une « merveilleuse plateforme » pour former des étudiants des cycles supérieurs, des chercheurs et des techniciens. Jusqu'à maintenant, cette initiative a incité au moins une demi-douzaine de scientifiques de l'extérieur de la province et du pays à s'installer à Terre-Neuve après leur formation.

L'aquaculture mondiale de la morue étant à l'aube d'une commercialisation à grande échelle, le Canada est bien placé pour y jouer un rôle de premier plan. Au fur et à mesure que l'industrie prendra de l'expansion, les chercheurs s'attendent à une diminution de la pression sur les stocks de morues sauvages.



Pour en savoir plus, rendez-vous au www.InnovationCanada.ca



OBJECTIFS ET RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2004–2005

Au cours de la période 2004–2005, nous avons misé sur l'impulsion créée par les importants investissements effectués depuis 1997 dans des infrastructures de pointe.

Dans un milieu de la recherche en constante évolution, la FCI en était à la croisée des chemins. Elle devait examiner son rôle en vue d'améliorer encore davantage la capacité du Canada dans le contexte plus vaste des activités de recherche, tout en poursuivant son mandat dans le respect de ses valeurs : un organisme à vocation de service, transformateur, souple, consultatif et responsable.

Objectif : Fournir une infrastructure de pointe dans un environnement changeant

Résultats :

- Vastes consultations menées auprès des parties prenantes afin de se pencher, à court et à moyen termes, sur les changements survenus dans le milieu en ce qui a trait à l'infrastructure de recherche.
- Conception d'une nouvelle architecture de programmes pour la période 2005–2010 tenant compte des nouveaux besoins de l'infrastructure de recherche.
- Premier concours sous les auspices du Fonds des hôpitaux de recherche et engagement de 66,7 millions de dollars dans 13 projets d'envergure dans huit hôpitaux canadiens en septembre 2004.
- En collaboration avec les trois organismes fédéraux de financement et Génome Canada, conception d'une invitation à soumettre des propositions pour un projet de collaboration internationale pouvant atteindre 35 millions de dollars.
- De concert avec d'autres organismes canadiens, approbation initiale d'une proposition soumise à la Commission européenne. L'initiative, appelée EER-CAN, vise à améliorer la collaboration intercontinentale en R. et D. entre les chercheurs, les établissements, les gouvernements et l'industrie.

Objectif : Permettre une recherche dont bénéficie le Canada

Résultats :

- Appui à des projets d'infrastructure de recherche qui ont permis de tisser des liens entre des établissements et d'autres partenaires dans les collectivités canadiennes et d'en tirer des retombées. Selon le Rapport sur l'état des projets financés par la FCI en 2004 :
 - plus de 2 200 chercheurs des secteurs privé et public (à l'extérieur du milieu universitaire) ont eu recours à une infrastructure appuyée par la FCI;
 - plus de 40 responsables de projet ont indiqué que la disponibilité de l'infrastructure avait joué un rôle de premier plan dans le lancement de leur entreprise;
 - dans plus de 270 cas, la création de propriété intellectuelle dépendait dans une certaine mesure des infrastructures appuyées par la FCI;
 - des centaines d'exemples prouvent que l'apport des infrastructures de recherche dans des projets concertés a permis la mise en œuvre de politiques et programmes en matière d'environnement, de santé, d'éducation, de conditions sociales, etc.
- Mise sur pied d'un groupe de travail sur la commercialisation des résultats de recherche en vue de cerner les approches et les activités éventuelles de la FCI dans le contexte de ses nouveaux programmes de financement.
- Collaboration avec les Instituts de recherche en santé du Canada à la conception d'une approche conjointe pour appuyer les initiatives de recherche clinique nationales et régionales par l'entremise du Fonds des hôpitaux de recherche en vue de faire en sorte que les recherches se traduisent par des progrès en matière de soins cliniques, par de meilleurs systèmes de soins de santé et par l'amélioration de la santé des Canadiens.
- Optimisation des retombées des investissements en recherche; la FCI — grâce à sa nouvelle structure de financement — a prévu des demandes et des révisions conjointes avec d'autres organismes de financement, en plus de tenir des discussions avec les provinces.

Objectif : Attirer et maintenir en poste les meilleurs

Résultats :

- Appui totalisant à des projets d'infrastructure de recherche qui ont permis de recruter de nouveaux chercheurs dans les établissements canadiens. Plus de 3 000 nouveaux chercheurs se sont joints au corps professoral des universités canadiennes en 2003–2004. De ce nombre, 700 provenaient des États-Unis et plus de 500, d'autres pays.
- Appui totalisant 55,3 millions de dollars à 453 nouveaux chercheurs dans 378 projets visant à mettre sur pied de nouvelles installations et à acquérir des équipements dans 54 universités dans le cadre du Fonds de relève.
- Réception par 243 projets des Chaires de recherche du Canada de 35,9 millions de dollars pour des infrastructures de pointe.
- Attribution de bourses de carrière à six chercheurs pour un total de 1 million de dollars.
- Conception du Fonds des leaders pour permettre aux universités de continuer à recruter et à maintenir en poste des chercheurs de talent compte tenu de la concurrence internationale intense.
- De concert avec les organismes de financement, évaluation du Fonds d'infrastructure pour les chaires de recherche du Canada conjointement au Programme des chaires de recherche du Canada. L'évaluation a permis de conclure que les infrastructures étaient indispensables au succès du Programme des chaires de recherche du Canada.

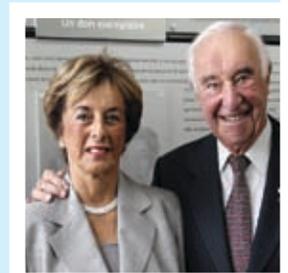
Objectif : Maximiser l'investissement dans l'infrastructure

Résultats :

- Engagement de 17 millions de dollars dans le Fonds d'exploitation des infrastructures afin d'aider à défrayer les coûts d'exploitation et d'entretien des projets financés dans le cadre du Fonds de relève.
- Reconnaissance, dans la nouvelle architecture de programmes, de la nécessité de soutenir et de bonifier les investissements passés.
- Discussions avec les principales parties prenantes, y compris le bureau du conseiller national des sciences, les organismes de financement fédéraux, les provinces et d'autres intervenants des programmes de recherche et d'innovation, en particulier au chapitre des occasions de collaboration.

« Quand les secteurs privé et public se donnent la main, ils peuvent accomplir de grandes choses. Avec le pavillon Jean-Coutu, l'Université de Montréal possède désormais une faculté de pharmacie des plus modernes en Amérique du Nord. Le pavillon Marcelle-Coutu, quant à lui, représente un fleuron de la recherche biomédicale. Ces deux complexes permettront à l'Université d'assurer pour longtemps la qualité de la formation des étudiants et d'être un leader mondial dans le domaine de la recherche en santé. »

Jean Coutu
Président du conseil d'administration du Groupe Jean Coutu inc.



Marcelle et Jean Coutu

Objectif : Communiquer les résultats aux Canadiens

Résultats :

- Collaboration avec les établissements appuyés, le gouvernement fédéral, les provinces et les autres bailleurs de fonds :
 - à 116 événements;
 - à la publication d'un encart de 24 pages sur l'innovation dans le magazine *Maclean's* et *Technologie et affaires canadiennes* qui a rejoint cinq millions de lecteurs;
 - à la publication de six numéros du cybermagazine de la FCI, InnovationCanada.ca, mettant en vedette des invités canadiens connus tels que Margaret Atwood, Son Excellence John Ralston Saul et le Prix Nobel John Polanyi. Le cybermagazine a généré une moyenne de 400 000 appels de fichier par mois en 2004–2005.
- Dans le cadre de l'assemblée publique annuelle de la FCI tenue à Regina en 2004, présentation spéciale par Bob MacDonald, animateur de l'émission *Quirks and Quarks* diffusée à CBC, de certains des projets scientifiques les plus innovateurs au pays.
- Sensibilisation des professeurs et des jeunes grâce à l'appui au Défi biotech Aventis et à la Fondation sciences jeunesse Canada. Les gagnants de ces concours ont également eu l'occasion de s'adresser aux membres du conseil d'administration de la FCI et à leurs invités lors des réceptions organisées par le Conseil.
- Production et distribution d'environ 3 000 exemplaires imprimés du rapport annuel 2003–2004 de la FCI, en plus des centaines de téléchargements au site Web.

Objectif : Promouvoir la reddition des comptes et la responsabilité de la FCI

Résultats :

- Analyse de plus de 2 300 rapports d'étape de projets de la FCI et de 86 rapports des établissements. Diffusion de l'analyse et des rapports d'établissement sur le site Web de la FCI.
- Mise en œuvre, auprès de trois établissements au Québec, en Ontario et en Alberta, d'un processus pilote de vérifications scientifiques auquel ont participé des évaluateurs experts et un conseiller. Le processus pilote sera appliqué à titre de projet d'évaluation et d'analyse des résultats.
- Examen de la composition du conseil d'administration en vue d'en optimiser la représentativité et la répartition des compétences.
- En collaboration avec un cabinet de vérification indépendant, examen des pratiques de contrôle et de vérification de la FCI s'appliquant aux contributions liées aux infrastructures de recherche accordées aux établissements; ces pratiques ont été jugées adéquates et l'exercice a permis de renforcer l'approche de vérification de la FCI axée sur les risques.
- Examen de la rémunération par un cabinet en ressources humaines indépendant.
- Afin de mieux répondre aux besoins de nos clients dans les établissements et d'accroître notre productivité, début d'une mise à jour dans l'ensemble de la FCI de la technologie d'information et de communication, y compris une restructuration complète de la soumission électronique des propositions et des rapports, ainsi que des processus d'évaluation par des experts.
- Appui à la création d'un milieu et d'une attitude d'excellence au sein même de la FCI et dans les services offerts à sa clientèle. En 2004, la FCI a été désignée comme l'un des dix meilleurs petits et moyens employeurs au Canada par l'Université Queen's et par Hewitt & Associés.

« Nous utilisons les capacités d'analyse du synchrotron pour que les résidus de nos activités minières n'aient pas de répercussions néfastes sur l'environnement. Aucune autre technique au monde ne nous aurait permis d'y arriver. »

John Rowson
Directeur des affaires réglementaires de McClean,
Cogema



OBJECTIFS POUR L'ANNÉE 2005–2006

L'aide financière apportée par la FCI et d'autres partenaires donne aux établissements canadiens les moyens de continuer sur leur lancée et de faire figure de chefs de file dans des domaines de recherche stratégique importants pour le Canada. Toutefois, en se fondant sur ses consultations et ses évaluations, la FCI constate qu'elle doit affronter trois grands défis : la pérennité des installations et des équipements et l'investissement dans de nouvelles occasions de recherche; la concurrence internationale pour le recrutement des meilleurs chercheurs; et les limites du financement public.

Partout dans le monde, les milieux et les technologies de recherche se métamorphosent. Pour demeurer à la fine pointe dans leur domaine, les chercheurs doivent faire appel à des infrastructures de plus en plus perfectionnées. Les installations et les équipements doivent suivre le rythme de cette évolution afin que la recherche puisse relever de nouveaux défis. La nouvelle technologie est à la hauteur de ces attentes. Il nous faut à la fois soutenir et améliorer nos réalisations antérieures et investir dans de nouvelles occasions de recherche. L'exploitation et l'entretien sont indissociables de la maximisation du rendement des infrastructures de pointe.

Il ne faut pas oublier qu'il existe une concurrence internationale intense pour recruter les meilleurs chercheurs qui, inévitablement, se tournent vers les installations et les milieux les plus prometteurs pour leurs recherches et leur carrière. Compte tenu de l'important virage démographique amorcé au sein des établissements canadiens — un grand nombre de membres du corps professoral prennent leur retraite — le défi est de taille.

Ajoutons à cela le fait que le financement public en recherche et développement technologique n'est pas sans limites. Le Canada, comme beaucoup d'autres pays, doit adopter une approche vraiment stratégique et déterminer comment il va réussir à progresser vers l'obtention d'investissements publics durables pour ses infrastructures de recherche.

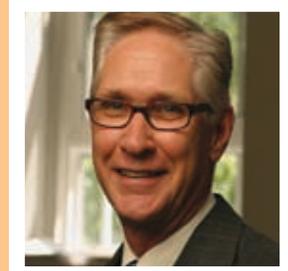
Quelle approche la FCI doit-elle adopter pour relever ces défis et s'acquitter au mieux de son mandat?

Objectif : Continuer sur sa lancée et demeurer dans le peloton de tête

- Mettre en œuvre une nouvelle architecture de programmes pour les fonds restants pour la période 2006 à 2010. Celle-ci :
 - encouragera l'acquisition de nouvelles infrastructures de pointe dans le cadre du Fonds des initiatives nouvelles;
 - mettra en valeur les investissements passés de la FCI qui ont connu du succès dans le cadre du Fond de l'avant-garde;
 - permettra le recrutement et le maintien en poste du personnel de recherche chevronné dans les établissements de recherche canadiens dans le cadre du Fonds des leaders;
 - mettra sur pied des infrastructures de recherche générique, des ressources, des services et des installations répondant aux besoins de plusieurs disciplines de recherche — comme le calcul de haute performance — dans le cadre du Fonds des plateformes nationales;
 - apportera une contribution aux coûts additionnels d'exploitation et d'entretien des projets financés par la FCI en vertu du Fonds d'exploitation des infrastructures.
- Lancer une invitation à soumettre des propositions en vertu du Fonds des hôpitaux de recherche.
- Lancer une invitation à soumettre des propositions pour un projet du Fonds de collaboration internationale.
- Continuer à collaborer avec les différentes parties prenantes, dont les établissements, les provinces, les organismes de financement fédéraux et d'autres intervenants, en vue d'optimiser les investissements et les collaborations.

« Grâce à notre initiative de collaboration appelée National Microelectronics and Photonics Testing Collaboratory, nous aidons les étudiants à mieux comprendre le cycle de vie complet de la recherche-développement sur lequel repose la création des microsystèmes, tout en accélérant les travaux des finissants. Les résultats de recherche sont également plus rapides, ce qui se répercute, en bout de ligne, sur la commercialisation des nouvelles technologies et des nouveaux produits. »

Brian Barge
Président, CMC Microsystèmes



Objectif : Stimuler les retombées au Canada

- Inciter les établissements et leurs partenaires à faire preuve de stratégie dans leurs choix et leurs priorités.
- Participer à la création du milieu de formation le mieux adapté qui soit à la société du savoir.
- Promouvoir le réseautage, la collaboration et les approches multidisciplinaires.
- Englober toute la gamme des activités d'innovation, y compris la recherche et le développement technologique, dans la nouvelle architecture de financement.
- Adapter les critères de sélection des « retombées pour le Canada » de manière à faciliter le processus d'examen.
- Veiller à ce que les membres des comités d'évaluation des retombées pour le Canada possèdent l'expertise pertinente.
- Collaborer avec les autres organismes de financement et les gouvernements provinciaux afin d'optimiser les retombées des investissements de recherche et cerner les besoins à long terme tels que les initiatives de recherche clinique nationales et régionales.

Objectif : Démontrer la valeur des investissements

- Effectuer, pour une sixième année, l'analyse de plus de 2 900 rapports d'étape des projets et établissements financés par la FCI.
- Entreprendre une évaluation du programme du Fonds de relève.
- Entreprendre une série de visites d'évaluation des résultats afin d'examiner les retombées des projets financés par la FCI dans les différentes régions du Canada, en faisant appel à des comités d'évaluation bien équilibrés qui examineront les projets en fonction de tous les critères de la FCI.
- Effectuer une enquête pilote sur les utilisateurs de la recherche et des infrastructures de recherche résultant du soutien de la FCI.
- Conclure des partenariats avec d'autres organismes de financement au sein des gouvernements fédéral et provinciaux afin de s'assurer de la rigueur et de la pertinence de l'information recueillie sur l'évaluation et l'analyse des résultats des projets financés par la FCI.
- Mettre à jour le cadre d'évaluation.

Objectif : Sensibiliser les Canadiens

- Travailler en collaboration avec les organismes de financement afin de communiquer aux établissements de recherche l'importance de diffuser les retombées des investissements dans la recherche.
- Explorer de nouveaux moyens de communiquer aux Canadiens les retombées et les résultats des investissements dans la recherche.
- Étendre le rayonnement des activités de la FCI aux jeunes et aux professeurs afin de susciter plus d'intérêt pour la recherche, les sciences et la technologie.
- Encourager les établissements à communiquer les retombées pertinentes à leur propre collectivité.
- Continuer à communiquer de façon ponctuelle l'information pertinente aux parties prenantes et aux bailleurs de fonds de la FCI.

Objectif : Demeurer innovatrice et responsable

- Engager les parties prenantes et le conseil d'administration dans la planification des orientations futures.
- Poursuivre la restructuration des versions électroniques de la proposition, de la présentation du rapport et des processus d'évaluation par des experts en vue d'offrir un meilleur service à notre clientèle des établissements.
- Aider nos parties prenantes à adopter des pratiques reconnues en ce qui touche l'administration des contributions de la FCI.
- Revoir nos exigences en matière de présentation de rapports à la lumière des contraintes accrues imposées aux établissements par les divers organismes de financement et du nombre croissant de projets financés. S'assurer que l'information recueillie est adéquate aux chapitres de la quantité et de la fréquence, sans pour autant tomber dans l'excès.
- Continuer à se montrer financièrement responsable.
- Maintenir un milieu stimulant et enrichissant pour nos employés.



Source : Galerie de photos du site web de Santé Canada, <http://www.hc-sc.gc.ca/francais/media/photos/index.html>
© Reproduit avec la permission du Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2005

De la recherche de première classe pour les Premières nations

SUR LE LOGO DU *MANITOBA FIRST NATIONS CENTRE for Aboriginal Health Research (CAHR)*, les flèches qui pointent vers l'intérieur symbolisent la contribution des communautés autochtones à la recherche. Celles qui pointent vers l'extérieur symbolisent les retombées de cette recherche pour les communautés autochtones.

Le CAHR enregistre des résultats vraiment probants. De concert avec l'Université du Manitoba et l'Assemblée des chefs du Manitoba, le CAHR a mené à bien deux enquêtes exhaustives sur la santé des Premières nations. Le directeur du centre, John O'Neil, indique que ces enquêtes donnent aux chefs des Premières nations de l'information qu'ils ne peuvent obtenir nulle part ailleurs — parce que, souvent, les enquêtes du gouvernement fédéral ne visent pas les réserves des Premières nations.

D'autres études cliniques supportées par le CAHR ont permis de découvrir que les peuples autochtones sont plus susceptibles de souffrir de diabète et d'ostéoporose que les autres Canadiens, mais qu'ils sont davantage épargnés par les allergies et l'asthme. Les chefs des Premières nations peuvent dorénavant se servir de ces renseignements pour concevoir des programmes de santé adaptés aux besoins.

Un projet a permis de découvrir que le stress pouvait prédisposer les peuples autochtones au diabète, ce qui est vraisemblablement le cas pour tous les Canadiens.

Le CAHR a atteint un de ses principaux objectifs en recrutant trois chercheurs principaux autochtones. Qui plus est, la moitié du personnel de recherche est également autochtone. « Dans ce domaine, les communautés et les organismes sont manifestement beaucoup plus à l'aise lorsque les chercheurs proviennent de leur propre collectivité », fait valoir M. O'Neil.

Le CAHR est un partenariat unique en son genre. Il a jusqu'à maintenant formé plus de 50 étudiants, généré 12 millions de dollars en financement, en plus de servir de modèle partout au pays en matière de recherche sur la santé des Premières nations.

EFFET
IMPACT

Pour en savoir plus, rendez-vous au www.InnovationCanada.ca

LES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE



ÉLÉMENTS CLÉS

La FCI a maintenu des mesures appropriées de contrôle financier et a continué d'appliquer des principes de saine gestion financière afin d'assurer la meilleure utilisation possible des fonds publics. Les vérificateurs externes ont émis une opinion sans réserve au sujet des états financiers de la FCI, lesquels figurent dans les pages suivantes.

Au 31 mars 2005, la FCI avait reçu du gouvernement du Canada 3,65 milliards de dollars et 964 384 \$ d'intérêts courus. Voici les faits saillants des états financiers vérifiés :

- Le montant total investi par la FCI (d'après le bilan) au 31 mars 2005 était de 2,97 milliards de dollars.
- Depuis 1997, le taux de rendement moyen sur les montants investis a été de 5,71 % par année.
- Les investissements de la FCI respectent des lignes directrices strictes. Pour assurer une diversification, les fonds sont placés dans une variété d'instruments de placement sûrs :
 - Fonds du marché monétaire : 168 millions de dollars
 - Titres hypothécaires : 451 millions de dollars
 - Obligations : 2 211 milliards de dollars
 - Obligations avec amortissement : 139 millions de dollars
- Les projets ne commencent à recevoir des fonds que lorsque toutes les conditions ont été respectées et que le financement des partenaires est confirmé. Au 31 mars 2005, la FCI avait déboursé 1,493 milliard de dollars pour le financement d'infrastructure. Cette situation reflète la part proportionnelle de la contribution de la FCI et le niveau d'achèvement du projet (étant donné que la plupart des projets de construction s'échelonnent sur un grand nombre de mois ou d'années).

RESPONSABILITÉ DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) ont été préparés par la direction de la FCI qui est responsable de l'intégrité et de l'exactitude des données présentées. Dans certains cas, ces données peuvent comprendre des montants qui ont été établis d'après les meilleures estimations et le meilleur jugement possibles. Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus, y compris les recommandations comptables pour les organismes à but non lucratif au Canada. L'information financière qui figure dans le présent rapport annuel est conforme aux états financiers.

En s'acquittant de ses responsabilités au chapitre de l'intégrité et de l'exactitude des états financiers et des systèmes comptables à partir desquels ils sont établis, la direction est responsable de maintenir un système adéquat de contrôles internes. Ce système est conçu de façon à garantir que les transactions sont autorisées, que les actifs sont protégés et que les livres nécessaires sont tenus à jour. De plus, les vérificateurs externes de la FCI, qui examinent et évaluent périodiquement les livres comptables et les contrôles internes et font état de leurs conclusions à la direction, valident le système. Les observations et recommandations des vérificateurs externes sont transmises au Comité de la vérification et des finances de la FCI et au conseil d'administration.

Le conseil d'administration supervise les responsabilités de la direction relativement à l'information financière par l'intermédiaire du Comité de la vérification et des finances. Le comité examine les états financiers et les recommande au conseil d'administration aux fins d'approbation et de présentation aux membres. Il est également responsable d'examiner les budgets, les méthodes de contrôle internes et les investissements et de conseiller les administrateurs sur la vérification et l'information financière.

Le cabinet de vérificateurs indépendants Ernst & Young s.r.l., nommé par les membres de la FCI sur recommandation du Comité de la vérification et des finances, a examiné les états financiers. Son rapport figure dans les pages suivantes. Les vérificateurs indépendants ont un accès complet et sans restriction au Comité de la vérification et des finances et au conseil d'administration pour discuter de la vérification elle-même et de ses résultats en ce qui a trait à l'intégrité de l'information financière et à la pertinence du système de contrôle interne.

Robert A. Phillips
Président, Comité de la
vérification et des finances

Manon Harvey, CA
Vice-présidente,
Finances et gestion



Une réussite flamboyante

LE LABORATOIRE *FIRE RESEARCH LAB* DE L'UNIVERSITÉ DE Waterloo est littéralement en train de mettre le feu aux poudres, mais c'est pour une bonne cause.

Ouvert en 2003, le laboratoire de recherche sur les incendies est le seul au monde à pouvoir brûler d'importantes structures, comme des maisons, sous des conditions de vent adaptées. Ainsi, les chercheurs peuvent observer des incendies en milieu expérimental.

Elizabeth Weckman, professeure de génie, a fait brûler de faux fuselages d'avion en collaboration avec les laboratoires *Sandia National Laboratories* des États-Unis. Ils utilisent maintenant ces précieuses observations pour rendre les avions plus sûrs. « Nous avons fait des découvertes intéressantes que, je crois, bien des gens ignorent, explique M^{me} Weckman. Sous certaines vitesses de vent, le feu s'attaque à la partie avant, puis à la partie arrière de l'avion. Il saute d'un point à l'autre, dans un mouvement de va-et-vient. »

M^{me} Weckman a également utilisé le laboratoire pour tester un réservoir à essence en fibre de carbone-époxy pour des autos de formule 1 conçues par des étudiants.

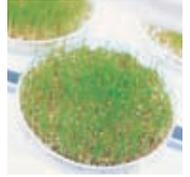
Parmi les principales retombées de ces travaux, soulignons la collaboration entre les chercheurs sur les incendies et les pompiers. Un projet a changé la façon dont les services locaux d'incendie évaluent la condition physique, ce qui signifie qu'un plus grand nombre de personnes sont admissibles à faire partie du service des incendies. Un autre projet, mené cette fois par le gouvernement fédéral, a également su tirer parti de cette unique collaboration en rassemblant des chercheurs et des travailleurs des services d'urgence en vue de concevoir un nouvel outil de gestion du risque bioterroriste.

M^{me} Weckman fait valoir que le laboratoire est également « un atout de vente majeur » pour l'université. Il a déjà permis de recruter une douzaine de nouveaux chercheurs stagiaires.

EFFET
IMPACT

Pour en savoir plus, rendez-vous au www.InnovationCanada.ca

ÉTATS FINANCIERS



RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de la **Fondation canadienne pour l'innovation**,

Nous avons vérifié le bilan de la **Fondation canadienne pour l'innovation** au 31 mars 2005 et les états des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Fondation au 31 mars 2005 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Ernst & Young s.r.l.

Comptables agréés

Ottawa, Canada
Le 13 mai 2005

BILAN

Au 31 MARS	2005	2004
ACTIF	\$	\$
Encaisse	2 295 385	5 755 587
Intérêt et autres débiteurs	31 514 400	40 477 885
Placements [note 3]	2 969 686 756	3 074 718 482
Charges payées d'avance	181 980	188 550
Immobilisations [note 4]	1 821 543	1 466 460
	3 005 500 064	3 122 606 964
PASSIF ET ACTIFS NETS		
Créditeurs et charges à payer	503 593	439 106
Apports reportés : [note 5]		
Charges d'exercices futurs	3 003 174 928	3 120 701 398
Immobilisations	1 821 543	1 466 460
	3 004 996 471	3 122 167 858
Engagements [note 7]		
Actifs nets [note 6]	–	–
	3 005 500 064	3 122 606 964

Voir les notes afférentes

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

PRODUITS

	2005 \$	2004 \$
Constatation des apports reportés liés à l'octroi de montants aux bénéficiaires admissibles	262 967 601	349 100 520
Constatation des apports reportés liés aux charges de fonctionnement de la période	7 947 013	9 450 021
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	362 268	316 536
	271 276 882	358 867 077

CHARGES

Octrois aux bénéficiaires admissibles	262 967 601	349 100 520
Charges générales et administratives	7 947 013	9 450 021
Amortissement des immobilisations	362 268	316 536
	271 276 882	358 867 077
Excédent des produits sur les charges	–	–

Voir les notes afférentes

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS	2005	2004
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	\$	\$
Excédent des produits sur les charges	–	–
Éléments hors caisse :		
Amortissement des immobilisations	362 268	316 536
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	(362 268)	(316 536)
(Diminution) nette des apports reportés liés aux charges d'exercices futurs	(117 526 470)	321 717 656
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés au fonctionnement	9 034 542	5 395 661
Rentrées (sorties) nettes liées aux activités de fonctionnement	(108 491 928)	327 113 317
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(717 351)	(52 295)
Augmentation des apports reportés liés aux immobilisations	717 351	52 295
Vente (acquisition) nette de placements	105 031 726	(337 477 036)
Rentrées nettes (sorties) liées aux activités de financement et d'investissement	105 031 726	(337 477 036)
Diminution de l'encaisse	(3 460 202)	(10 363 719)
Encaisse début de l'exercice	5 755 587	16 119 306
Encaisse fin de l'exercice	2 295 385	5 755 587

Voir les notes afférentes

1. GÉNÉRALITÉS

La Fondation canadienne pour l'innovation [la « Fondation »] a été constituée en société en vertu de la Partie I de la *Loi d'exécution du budget de 1997*, le 25 avril 1997, dans le but d'accorder à des universités, des collèges, des hôpitaux et d'autres établissements de recherche sans but lucratif au Canada, des subventions dans des projets d'infrastructure de recherche en vue d'accroître leur capacité d'effectuer de la recherche de grande qualité.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

Constataion des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports qui se composent de subventions gouvernementales et, possiblement, de dons d'autres provenances.

En vertu de la *Loi d'exécution du budget de 1997* [la « Loi »], la Fondation a reçu, depuis sa création, des subventions du gouvernement du Canada pour un total de 3,65 milliards de dollars en plus des intérêts courus de 964 384 \$ sur la subvention initiale, à être détenues, investies, gérées et déboursées en vertu de la Loi et de l'Accord de financement connexe conclu entre la Fondation et le gouvernement du Canada. Tous les subventions et les intérêts courus ont été reçus et enregistrés durant les exercices antérieurs.

Ces subventions reçues, ainsi que tout revenu de placement futur, serviront à octroyer des montants aux bénéficiaires admissibles et à payer les charges de fonctionnement ainsi que les acquisitions d'immobilisations de la Fondation conformément aux dispositions de la Loi et aux conditions stipulées par l'Accord de financement. Les subventions reçues et tout intérêt futur gagné sur les montants investis seront reportés et constatés à titre de revenu au fur et à mesure que des dépenses seront engagées par la Fondation.

Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux équivalant au taux d'amortissement lié aux immobilisations correspondantes.

Octrois aux bénéficiaires admissibles

Les octrois aux bénéficiaires admissibles sont reconnus comme charge lorsque les fonds sont déboursés.

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût. Les primes ou escomptes sont amortis sur la durée restante des placements. Si la valeur marchande des placements devient inférieure au coût, et que ce fléchissement de la valeur est considéré comme étant permanent, la valeur des placements est réduite à la valeur marchande.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations, s'il y a lieu, sont constatés à leur juste valeur à la date de l'apport. Les coûts afférents aux réparations et à l'entretien sont passés en charges. Lorsqu'une immobilisation ne permet plus à la Fondation de fournir des services, sa valeur comptable est réduite à sa valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en appliquant les taux annuels suivants :

Améliorations locatives	Sur la durée du bail
Mobilier et autre matériel	20 %
Ordinateurs et logiciels	3-5 ans

Estimation

La préparation des états financiers exige que la direction détermine des montants estimatifs et des hypothèses afin de déterminer la valeur des actifs et passifs ainsi que la présentation des actifs et passifs contingents inclus dans les états financiers et les notes afférentes. Celles-ci ont été basées sur un jugement éclairé.

3. PLACEMENTS

Les placements se composent des instruments financiers suivants :

	2005		2004	
	Coût \$	Valeur Marchande \$	Coût \$	Valeur Marchande \$
Fonds du marché monétaire	168 119 240	168 113 943	160 652 678	160 657 389
Obligations	2 211 431 885	2 310 767 339	2 385 507 027	2 532 792 063
LHN Titres hypothécaires	451 267 273	455 066 040	380 846 087	392 495 007
Obligations avec amortissement de capital	138 868 358	137 021 787	147 712 690	147 241 162
	2 969 686 756	3 070 969 109	3 074 718 482	3 233 185 621

4. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations comprennent les éléments suivants :

	2005		2004	
	Coût \$	Amortissement Cumulé \$	Coût \$	Amortissement Cumulé \$
Améliorations locatives	1 845 825	508 360	1 405 068	336 150
Mobilier et autre matériel	1 387 756	903 678	1 111 162	713 620
	3 233 581	1 412 038	2 516 230	1 049 770
Amortissement cumulé	(1 412 038)		(1 049 770)	
Valeur comptable nette	1 821 543		1 466 460	

5. APPORTS REPORTÉS

Charges d'exercices futurs

Les apports reportés liés aux charges d'exercices futurs représentent des subventions affectées d'origine externe non dépensées, incluant le revenu de placement gagné, relativement à l'octroi de montants aux bénéficiaires admissibles et au paiement des charges de fonctionnement des exercices futurs.

	2005 \$	2004 \$
Solde au début de l'exercice	3 120 701 398	2 798 983 742
Plus subventions reçues [note 2]	—	500 000 000
Plus revenu de placement affecté gagné	154 105 495	180 320 492
Moins montant constaté à titre de revenu	(270 914 614)	(358 550 541)
Moins montant affecté à l'acquisition d'immobilisations	(717 351)	(52 295)
Solde à la fin de l'exercice	3 003 174 928	3 120 701 398

Immobilisations

Les apports de capital reportés liés aux immobilisations représentent les montants non amortis des subventions affectées reçues et utilisées pour acquérir des immobilisations. L'amortissement des apports de capital est inscrit à titre de revenu dans l'état des résultats de la même façon que l'amortissement des immobilisations correspondantes.

	2005 \$	2004 \$
Solde au début de l'exercice	1 466 460	1 730 701
Subventions affectées utilisées pour acquérir des immobilisations	717 351	52 295
Moins montant amorti au revenu	(362 268)	(316 536)
Solde à la fin de l'exercice	1 821 543	1 466 460

6. APPORTS AFFECTÉS ET ACTIFS NETS

Tous les actifs nets de la Fondation sont sujets à des affectations d'origine externe conformément aux exigences de la *Loi d'exécution du budget de 1997* qui régit la Fondation et aux conditions de l'Accord de financement conclu à cet égard entre la Fondation et le gouvernement du Canada. Le revenu de placement qui sera gagné sur les subventions reçues du gouvernement du Canada est également affecté. Par conséquent, la totalité des actifs nets de la Fondation sont reportés et constatés à titre de revenu au fur et à mesure que des dépenses sont engagées; ainsi, il n'y a jamais de solde d'actifs nets. Aucun état de l'évolution des actifs nets n'a été dressé étant donné qu'il n'apporterait pas d'information supplémentaire utile.

7. ENGAGEMENTS

La Fondation s'est engagée au cours de l'exercice à octroyer un montant maximal de 179,7 millions de dollars [2004 – 737,6 millions de dollars]. Un montant de 263,0 millions de dollars [2004 – 349,1 millions de dollars] a été déboursé à des bénéficiaires admissibles au cours de l'exercice. À ce jour, la Fondation s'est engagée à octroyer un montant maximal de 2 932,2 millions de dollars, duquel 1 493,4 millions de dollars ont été déboursés en date de la fin d'exercice. Le solde des montants octroyés sera inscrit comme charge aux exercices futurs lorsque les montants seront déboursés.

La Fondation a signé en 2001 un contrat de location d'une durée de dix ans débutant en août 2001 pour les locaux qu'elle occupe au 230, rue Queen à Ottawa, Ontario. Le loyer annuel minimum pour ces locaux s'élève à environ 1 081 000 \$. La Fondation a signé un contrat de sous-location pour une partie de ses locaux pour un montant annuel d'environ 234 000 \$.

8. RÉGIME DE RETRAITE

Les employés de la Fondation ont le choix d'adhérer au régime de retraite de l'Association des universités et collèges du Canada [AUCC], régime à cotisations déterminées géré par la Financière Sun Life Inc. Les cotisations que l'employeur a versées au régime au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2005 ont totalisé 246 949 \$ [2004 – 190 162 \$].

9. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La valeur comptable des débiteurs et des créditeurs ainsi que des charges à payer se rapprochent de leur juste valeur étant donné la période relativement courte d'ici l'échéance des instruments financiers. La juste valeur des placements dont l'échéance est plus longue, fondée sur le cours du marché à la fin de l'exercice, est indiquée à la note 3.

10. SITUATION FISCALE

La Fondation est une entité non imposable aux termes du paragraphe 149(1)(1) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.